Secrétariat

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET DU MINISTRE

ARRÊTÉ

ANNÉE 2001 N° 018/METFP/CAB/DC/DPP/DETP/SP

PORTANT CRÉATIONS ET EXTENSIONS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Direction Départementale des enseignements Primaire
Secondaire
Secrétariat Administratif
Reçu le 05-02-01
sous le no 0641 DDEPS S. A.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU le Décret n° 2001 - 170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n° 96 - 402 du 18 Septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;

VU le Décret n° 2001 - 170 du 28 Août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l' Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;

VU l'Arrêté n° 0111/MENRS/CAB/DC/DPP du 31 Août 1999 portant conditions générales de création, d'ouverture, d'extension, de transfert, de fonctionnement et de fermeture d'un établissement privé d'enseignement scolaire, universitaire, para scolaire et para universitaire, et procédures administratives ;

VU les Propositions du Conseil Consultatif National en sa session ordinaire des Mardi 24, Mercredi 25, Jeudi 26, Vendredi 27 Juillet 2001 ;

SUR Proposition du Directeur de la Programmation et de la Prospective et du Directeur des Enseignements Technique et Professionnel ;

Le Chef Service de l'Enseignement Privé DDEPS du Zou-Collines - Le Service

SERVICE ENSEIGNEMENT PRIVE
DDEPS-ZOU-COLL
ARR S/N° 023-02/SEPRI du 7/02/02

ARRÊTE

CHAPITRE 1er : DE LA CRÉATION DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

ARTICLE 1er.- Les Établissements Privés d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel suivants sont autorisés à ouvrir la première année.

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

1.- DÉPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
1	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d' Enseignement Technique « Sainte Félicité »	NOUDEDJI Hounchédé	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
2	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d' Enseignement Technique « Camara Laye »	MITOKPE Hubert	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
3	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d' Enseignement Technique « Béraka »	FATCHINA Claude	Aide Comptable Employé de Bureau (1er Cycle) Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
4	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d' Enseignement Technique « Fraternité Excellence »	QUENUM Roch	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
5	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d' Enseignement Technique « La Liberté »	SEGLA Edouard	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
6	COTONOU (Dandji)	Collège d' Enseignement Technique « Jean Mermoz »	SEZAN Michel	Aide Comptable (1er Cycle) Comptabilité (G2) (2nd Cycle)

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
7	COTONOU (Djomèhountin)	Collège d' Enseignement Technique « Le Pivot »	AGOSSOU Pascal	Aide Comptable (1er Cycle)
8	COTONOU (Sainte Rita)	Collège d' Enseignement Technique « Protestant Baptiste »	OROU Boukary	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
9	COTONOU (Vodjè)	Ecole des Technologies Modernes KARL VON TERZAGHI	GBAGUIDI S. Victor	Génie-Civil : Constructeur Bâtiment (CB) (1er Cycle) Dessinateur Plan Bâtiment(DPB) Opérateur Géomètre(OG) (2nd cycle)

Total : Neuf (9) Créations

2.- DÉPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L' ALIBORI

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
10	Kandi	Ecole d' Enseignement Technique et Professionnel Abdouramane KORA (EETAK)	KORA Abdouramane	Aide Comptable Employé de Bureau (1er Cycle) Secrétariat (G1) Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
11	Malanville	Collège Polytechnique ASKIA 2	HOUDOU Ali	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)

Total : Deux (2) Créations

3.- DÉPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
12	LOKOSSA	Collège Technique Monseigneur Robert SASTRE	HOUEDJI François Yvon	Aide Comptable Employé de Bureau (1er Cycle) Comptabilité (G2) (2nd Cycle)
13	DOGBO	Collège Technique ECRIN D'OR	HOUNGBELA-GNON K. Jean	Comptabilité (G2) (2nd Cycle)

Total : Deux (2) Créations

4.- DÉPARTEMENTS DE L' OUEME ET DU PLATEAU

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
14	PORTO-NOVO (Houinmè)	Collège d'Enseignement Technique « Le CREDO »	Da SILVA Christophe	Secrétariat (G1) Comptabilité(G2) (2nd cycle)
15	PORTO-NOVO (Ouando)	Collège Technique « Les JAMBETTES »	GOUNONGBE Jean	Comptabilité(G2) (2nd cycle)
16	PORTO-NOVO (Djassin)	Collège d'Enseignement Technique « La ROSETTE »	AMOUSSOU Sidonie	Comptabilité(G2) (2nd cycle)

Total : Trois (3) Créations

5.- DÉPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
17	BOHICON (1ère commune)	Collège d'Enseignement Technique et Professionnel « MON DEFI »	SOUNTON Martial	Comptabilité G2 (2nd cycle)

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES (CYCLE)
18	SAVE (Plateau)	Collège d'Enseignement Technique et Professionnel « LE REPERE »	ADJE Théophile	Comptabilité G2 (2nd cycle)

Total : Deux (2) créations

DIX HUIT (18) ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL SONT AUTORISES A OUVRIR LEURS PORTES EN REPUBLIQUE DU BENIN.

CHAPITRE 2 .- DE L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

ARTICLE 2.- Des extensions sont autorisées dans les Établissements Privés d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel suivants :

EXTENSIONS D'ÉTABLISSSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

A.- AU PREMIER CYCLE

1.- DÉPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
1	COTONOU (Ahouansori)	Haute Ecole de Secrétariat et de Comptabilité « l'Educateur »	2001	2ème et 3ème années (Employé de Bureau)

Total : Deux (2) Extensions

2.- DÉPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L' ALIBORI

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
2	KANDI	Ecole d' Enseignement Technique et Professionnel Abdouramane KORA (EETAK)	2001	2ère et 3ème années (Aide Comptable) et (Employé de Bureau)

Total : Quarte (4) Extensions

3.- DÉPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
3	LOKOSSA	Collège Technique Monseigneur Robert SASTRE	2001	2ème Année (Aide Comptable) et (Employé de Bureau)

Total : Deux (2) Extensions

HUIT (08) EXTENSIONS DE GROUPES PEDAGOGIQUES SONT AUTORISEES AU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL EN REPUBLIQUE DU BENIN.

B.- AU SECOND CYCLE

1.- DÉPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
1	NATITINGOU	Complexe Commercial de l' ATACORA (CCA)	2000	1ère et Tle G2 (Comptabilité)

Total : Deux (2) extensions.

2.- DÉPARTEMENTS DE L' ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
2	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « Sainte Félicité »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
3	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « Camara Laye »	2001	1ère G2 (Comptabilité)
4	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « Béraka »	2001	1ère G2 (Comptabilité)
5	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « Fraternité Excellence »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
6	ABOMEY-CALAVI (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « La Liberté »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
7	COTONOU (Godomey)	Collège d'Enseignement Technique « La Grâce »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité) 2nde, 1ère et Tle G3 (Commerce)
8	COTONOU (Dandji)	Collège d'Enseignement Technique « Jean MERMOZ »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
9	COTONOU (Ahouansori)	Haute Ecole de Secrétariat et de Comptabilité « l'Educateur »	2001	2nde, 1ère et Tle G1 (Secrétariat)
10	COTONOU (Djomèhountin)	Collège d'Enseignement Technique et Commercial « Les Aubergines du Golfe »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)

Total : Vingt (20) Extensions

4.- DÉPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L' ALIBORI

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
11	KANDI	Ecole d' Enseignement Technique et Professionnel Abdouramane KORA (EETAK)	2001	1ère et Tle G1 et G2 (Secrétariat) et (Comptabilité)

Total : Quatre (4) Extensions

5.- DÉPARTEMENTS DU MONO et DU COUFFO

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
12	LOKOSSA	Collège d' Enseignement Technique l' Espérance de Lokossa (COEL)	1999	1ère G1 (Secrétariat)
13	COME	Collège Catholique de Comè	2000	Tle G2 (Comptabilité)

Total :Deux (2) Extensions

6.- DÉPARTEMENTS DE L' OUEME ET DU PLATEAU

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
14	PORTO-NOVO (Houinmè)	Collège d'Enseignement Technique « Le CREDO »	2001	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
15	PORTO-NOVO (Houinmè)	Collège Moderne Robert Djidonou	1999	Tle G2 (Comptabilité)

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
16	PORTO-NOVO (Déguè-Gare)	Collège d'Enseignement Technique «LE CHAMPOLLION»	2000	1ère et Tle G2 (Comptabilité) et 2nde G3 (Commerce)
17	PORTO-NOVO (Déguè-Gare)	Collège « Le Persévérant »	2001	2nde ,1ère et Tle G1 (Secrétariat)

Total :Neuf (9) Extensions

7.- DÉPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNÉE DE CRÉATION	CLASSES AUTORISEES (FILIÈRES)
18	BOHICON (1ère Commune)	Collège d' Enseignement Technique et Professionnel « MON DEFI »	1999	1ère et Tle G2 (Comptabilité)
19	BOHICON (1ère Commune)	Collège d' Enseignement Technique et Professionnel « LE TRIOMPHE DU ROI »	1999	Tle G2 (Comptabilité)

Total :Trois (3) Extensions

QUARANTE (40) EXTENSIONS DE GROUPES PEDAGOGIQUES SONT AUTORISEES AU SECOND CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL EN REPUBLIQUE DU BENIN.

ARTICLE 3.- Des changements de dénomination d'établissements secondaires technique et professionnel privés ci-dessous sont autorisés pour compter de la rentrée scolaire du 1er Octobre 2001.

CHANGEMENTS DE DENOMINATION D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 2001-2002

1.- DÉPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	SOUS-PRÉFECTURES CIRC. URBAINES	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ANNEE DE CREATION	ANCIENNE DENOMINATION	NOUVELLE DENOMINATION
1	ABOMEY-CALAVI	Lycée Technique de Calavi (LYTEC)	1999	Lycée Technique de Calavi (LYTEC)	L'Institut Technique Commercial de Calavi
2	COTONOU	Cavilav	1991	Cavilav	Centre International de Formation et d' échanges Culturels

Total :Deux (02) écoles.

AU TOTAL, DEUX (2) CHANGEMENTS DE DENOMINATION D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PRIVES SONT AUTORISES EN REPUBLIQUE DU BENIN.

CHAPITRE 3 : DE LA CRÉATION DES ETABLISSEMENTS PRIVES PARA SCOLAIRES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

ARTICLE 4.- Les Établissements Privés Parascolaires d'Enseignement Technique et Professionnel suivants sont autorisés à compter de la rentrée scolaire du 1er Octobre 2001.

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS PARA SCOLAIRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- DÉPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS PARA SCOLAIRES	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES
1	NATITINGOU	Génie Logistique	DEDJINOU Clément	Opérateur de saisie en Informatique Secrétaire Informaticien Gestionnaire Informaticien

Total :Un (01) établissement para scolaire.

1.- DÉPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS PARA SCOLAIRES	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES
2	COTONOU (Missessin)	Paris-Bénin Esthétique	ATIHOUE Eugénie Vihognon	Esthétique Cosmétique Technique de beauté
3	COTONOU (Gbéto)	Centre de Formation aux métiers de Menuiserie d' Aluminium et de Gestion	AHOUANSOU Soulémane	Menuiserie Aluminium

Total :Deux (02) établissements para scolaires.

3.- DÉPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES

N°	CIRC. URBAINES SOUS-PRÉFECTURES (COMMUNES)	NOM DES ÉTABLISSEMENTS PARASCOLAIRES	NOM DU FONDATEUR	FILIÈRES OUVERTES
4	BOHICON (1ère Commune)	Collège de Formation Technique et Industrielle de Bohicon (C E F I B)	AGONSE Félicien	Opérateur de saisie en Informatique

Total :Un (01) établissement para scolaire.

CHAPITRE 4 : DISPOSITIONS PRATIQUES

ARTICLE 5. Les examens nationaux n'auront lieu que dans les filières disposant de programmes officiels. Ces filières seront fixées par un arrêté ministériel.

ARTICLE 6.- Le Directeur de la Programmation et de la Prospective, le Directeur des Enseignements Technique et Professionnel et les Directeurs Départementaux de l'Éducation sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

COTONOU, LE 30 DEC. 2001

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dominique C. SOHOUNHLOUE

AMPLIATIONS

Original..... 01
PR 01
MFE 01
MISD..... 01
MAEP..... 01
MSP 01
MECCAG-PD... 01
METFP 10
MEPS 04
MESRS 04
DPP..... 10
DETP 06
DDE 06
Circ. Scolaires..... 32
Préfectures 06
Circ. Urbaines/S-Préfectures..... 10
Étab. Privés 25
JORB..... 02
Arch. Nationales 02